



.....  
**COMPTE RENDU**

**CONSEIL DE QUARTIER DU 28 FÉVRIER 2023**  
.....

-Vingt-cinq personnes présentes, une personne excusée

La séance s'est déroulée dans les locaux de l'association cœurs résistants, 4 rue du faux pont.

1. **Visite des locaux de l'association Cœur Résistants et échange avec ses représentants sur les liens possibles avec le quartier**
2. **Point sur la dotation du conseil de quartier (CQ) et présentation des projets Carnaval et Fête du Jeu**

1. Sylvie Reussart (Directrice du Cercle Paul Bert Centre) présente le projet du Carnaval des enfants. Une volonté de faire évoluer le carnaval et de le rendre plus participatif et plus adapté au public (jeunes enfants). Une volonté de renforcer les caractères festif et convivial du Carnaval. Des ateliers ont été proposés aux habitants et aux enfants du quartier pour rendre la déambulation plus festive. Renforcer l'interactivité de la déambulation. Rendez-vous le 4 mars prochain à 14h30 sur la Placette Odette Seveur. Le final se fera sur le Parc de Baud-Chardonnet autour d'un goûter.

2. Il est rappelé que l'enveloppe du quartier est de 6 000 €. Deux projets sont proposés : un projet pour le Carnaval du 4 mars prochain. Il est co-porté par le Rennes Pôle Association (RPA) et Cercle Paul Bert Centre (CPB Centre). Le budget est de 5 000 €. 3 000 € seront financés sur les lignes Vie des quartiers et Vie associative de la Ville de Rennes. Le Conseil de Quartier est sollicité à hauteur de 1 000 €. Le Conseil de Quartier vote en faveur de la demande subvention à hauteur de 1 000€.

3. Un autre projet est déposé pour la fête du Jeu et de la Parentalité, deuxième édition, samedi 3 juin 2023. Il est co-porté par le RPA et CPB Centre. L'enjeu est de fédérer les familles autour du Jeu. Il se déroulera sur les terrasses du Vertugadin. L'an dernier l'association

**Direction de Quartiers Centre**

7 rue de Viarmes

T > 02.23.62.11.25

[dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)



Toute correspondance doit être adressée à **Madame la Maire**, Hôtel de Ville, CS 63126, 35031 Rennes Cedex, en rappelant la référence ci-dessus

**Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via [le formulaire de contact](http://metropole.rennes.fr) "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à

Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville - Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex

Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>

n'avait demandé aucun soutien financier. Cette année, l'association veut renforcer le lien social et les interactivités (jeux surdimensionnés, en bois, ...). L'association souhaite faire appel à un manège interactif et donner un peu de féerie. Le Conseil de quartier est sollicité à hauteur de 500 €. Un membre du Conseil de quartier propose de se rapprocher de la CAF. Le Conseil de Quartier vote en faveur de la demande de subvention à hauteur de 500 €.

### 3. Point sur les groupes projets du Conseil de Quartiers

1. Groupe projet Propreté et gestion des déchets (David -habitant co-animateur du CQ). 4 personnes.
2. Groupe projet sécurité routière et partage des espaces (Pierre-habitant co-animateur du CQ). 5 personnes
3. Groupe projet sur le stationnement automobile (Jean-Yves- habitant co-animateur). 4 personnes. Le groupe est dans un travail de constat en observant la situation sur l'espace public ou sur l'espace privé, les conflits d'usage, les possibilités de partage. Des pistes et des propositions en découleront. Un état du travail réalisé sera présenté au Conseil de Quartier du 4 avril 2023.
4. Groupe projet Ilot de Chaleur et végétalisation (Jennifer -Habitante co-animatrice). 6 personnes. Trois rencontres ont eu lieu. Un Wikipédia et une carte des possibilités de végétalisation sont en cours de construction. Point sur le temps fort du 20 mars prochain.
5. Groupe projet Café associatif sur l'ancienne école Faux-Pont (Jennifer) : le projet est déposé sur la plateforme du BP#6

### 4. Point sur le Budget participatif #6

1. Toutes les infos sont à retrouver ici : <https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-6/presentation/presentation>
2. Un habitant interpelle les représentants de la Ville de Rennes sur le manque d'espaces dédiés et aménagés pour les enfants.

### 5. Proposition de participation à une formation fresque du climat

1. Animation assuré par l'un des habitants du quartier (François Renoulin)

### Divers

1. Problème des déchets et des containers (Avenue Barthou, rue Duhamel).

#### Direction de Quartiers Centre

7 rue de Viarmes

T > 02.23.62.11.25

[dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)



Toute correspondance doit être adressée à **Madame la Maire**, Hôtel de Ville, CS 63126, 35031 Rennes Cedex, en rappelant la référence ci-dessus

#### Protection des données personnelles

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via [le formulaire de contact](http://metropole.rennes.fr) "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à

Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville - Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex

Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>

2. Demande de disposer du calendrier des conseils de quartiers à l'année
3. Interpellation de l'association Paris Rennes concernant le budget de l'association. Daniel Guillotin rappelle la possibilité de le rencontrer sur ces sujets, lors de ses permanences.

**Direction de Quartiers Centre**

7 rue de Viarmes

T > 02.23.62.11.25

[dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)



Toute correspondance doit être adressée à **Madame la Maire**, Hôtel de Ville, CS 63126, 35031 Rennes Cedex, en rappelant la référence ci-dessus

**Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via [le formulaire de contact](#) "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à

Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville – Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex

Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>